

PART VARIABLE DES CADRES : OU EN SOMMES NOUS ?

Octobre 2023



Le contexte

A partir de la mi-septembre la Direction a annoncé dans les différents CSE du Groupe sa décision de modifier les parts variables des cadres en incluant **à minima 60 % d'objectifs collectifs**.

Ces objectifs sont de 2 types :

- α Résultats financiers
- α Résultats santé et sécurité

Les parts variables vont donc :

- α **Vari**er en fonction des résultats du Groupe alors que la grande majorité des salariés n'a aucun poids sur les orientations de celui-ci.
- α **Se rapprocher de l'intéressement** : mêmes indicateurs (Pour rappel : les éléments pris en compte dans la formule de calcul de l'intéressement doivent lui conférer un caractère variable et incertain.)

Autre information : **la rétroactivité** de cette modification : Elle s'appliquerait dès 2023. Adieu les objectifs définis depuis le début de l'année et leur niveau d'atteinte !

Les actions de l'Ugict CGT

Passé notre surprise quant à :

- α La modification d'ampleur de la définition de la part variable (cf. ci-dessus)
- α La méthode : décision sans aucune concertation avec les représentants des salariés

Nous avons :

- α **Echangé** avec vous pour connaître vos avis,
- α **Dialogué** avec les membres de la Direction pour comprendre leur motivation et obtenir à minima une information -consultation. Cependant, il nous semble insensé que la direction n'organise pas de réelles négociations avec les OS sur un sujet impactant si fortement nos rémunérations.
- α **Pris conseil** auprès de nos avocats pour défendre au mieux vos intérêts.

Aux vues des éléments présentés, **nous craignons une érosion progressive de la rémunération des cadres du Groupe**. A ce jour aucun élément transmis par la Direction ne nous permet de lever cette inquiétude.

L'ensemble de vos représentants Ugict-CGT s'inscriront dans les processus d'information - consultation en adressant des questions précises à La Direction notamment des demandes de simulations permettant d'**objectiver l'impact de cette modification des parts variables sur nos rémunérations**.



NOUS VOUS TIENDRONS BIEN EVIDEMMENT INFORMES TOUT LONG DU PROCESSUS.